EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **24 avril 2009 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt quatre avril deux mille neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 avril 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Claudine LAFAYE, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Marie SAVRE**
Excusé(e)s :	**Jean-Philippe VALENTIN**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Philippe GORCE, qui avait donné pouvoir à Madame Monique BONNET, est présent à partir de la question n° 2.
Madame Nicole BARBIN quitte la séance après le vote de la question n° 6.
Madame Odile VIGNAL donne pouvoir à Madame Danielle AUROI et quitte la séance après le vote de la question n° 6.
Monsieur René MAYOT donne pouvoir à Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER et quitte la séance après le vote de la question n° 15.
A partir de la question n° 10, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 36

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

La Ville a reçu diverses demandes de subventions exceptionnelles.
Le solde du crédit 2009 est de : **10 500 €**

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, la répartition ci-dessous

CLERMONT TRIATHLON **3 500 €**
Ce club organise le 8ème triathlon longue distance à Saint-Rémy sur Durolle les 4 et 5 juillet 2009, seule épreuve du département. En 2008, il a accueilli plus de 200 athlètes, et organisé plusieurs parcours selon le niveau des participants, notamment pour permettre d'initier les jeunes à ces disciplines.
Bilan de l'édition 2008
D = 12 223 €
R = 12 295 €
Solde positif = + 72 €
Subvention Ville 2008 = 3 000 €

STADE CLERMONTOIS
2 sections sollicitent l'aide de la Ville :

1°) – Section Boxe-Française **1 000 €**
Elle organise un stage à la Maison des Sports les 1er et 2 mai, ainsi qu'une démonstration amicale place de Jaude le 2 mai avec une équipe milanaise.

2°) – Section Volley-ball **500 €**
Elle organise un tournoi de fin de saison au stade Leclanché les 13 et 14 juin avec un repli au gymnase Autun en cas de mauvais temps.
Bilan de l'édition 2008 :
D = 2 271 €
R = 3 918 €
Résultat positif = + 1 647 €
Subvention Ville 2008 = 500 €

LA BOULE LE CENTRAL **1 000 €**
Cette société de pétanque organise son traditionnel concours l'Auvergnate sur la place des Bughes les 26 et 27 septembre 2009.
Bilan de l'édition 2008 :
D = 10 088 €
R = 12 109 €
Résultat positif = + 2 021 €
Subvention Ville 2008 = 1000 €

RUNNING CLUB **1 000 €**

Cette association organise une épreuve de marche et course à pied pour les femmes, « La Clermontoise », le 17 mai 2009 dans le centre ville de Clermont. Les bénéfices de la course seront reversés à la lutte contre le cancer du sein.

USAM – UNION SPORTIVE DES AGENTS MUNICIPAUX

2 sections sollicitent l'aide de la Ville :

1°)Section Cyclosport **1 000 €**

Elle organise deux courses cyclistes inscrites au calendrier UFOLEP : l'une le 22 mars sur le site de la Pardieu, l'autre les 8 et 9 mai dans le quartier de la Glacière. Des animations pour les enfants, avec l'aide du Comité de Quartier de la Glacière, sont proposées en marge de cette manifestation.

Subvention perçue en 2008 : 1 000 €

2°)Section Lutte **1 000 €**

Cette section souhaite participer aux championnats de France en minime, cadet, vétéran. Elle sollicite l'attribution d'une subvention de 1 000 € pour participer aux déplacements et s'équiper de maillots.

ASSOCIATION SPORTIVE SAINT-JACQUES FOOT **1 500 €**

L'école de foot de ce club envoie chaque année une équipe de jeunes joueurs à un tournoi international à Mèze dans l'Hérault. C'est également l'opportunité pour le club de récompenser d'autres équipes en les associant au déplacement de Mèze.

Subvention perçue en 2008 = 1 500 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 6 mai 2009
Le Maire,
Pour le Maire, l'Adjointe,

Christine DULAC-ROUGERIE